



# LegalLife lance un logiciel de gestion intégrant la prédiction des comportements des acheteurs

Actualités > Logement Publié le 23/05/2019 à 08:30



François Marill, CEO de Legalife @ Legalife

**LegalLife**, spécialiste français de la vente immobilière digitalisée, a annoncé aujourd'hui le lancement d'un logiciel de gestion de la relation commerciale dédié aux promoteurs immobiliers et intégrant un scoring des prospects réalisé par une intelligence artificielle. L'objectif : mieux prédire les comportements afin d'optimiser le matching prospects/programme/appartement.

LegalLife avait lancé fin 2017 une solution de digitalisation du processus de vente immobilière en VEFA (de la réservation à la livraison de l'appartement) qui a été adoptée en un an par plus de 120 promoteurs immobiliers. Aujourd'hui, LegalLife apporte une solution en permettant la gestion de la phase avant-vente.

« Fort des centaines de programmes immobiliers digitalisés par LegalLife, ce nouvel outil de gestion intègre un outil d'analyse du profil des prospects par intelligence artificielle, explique Legalife dans un communiqué. Le logiciel établit un scoring à partir duquel il peut prédire le comportement des leads, en particulier les chances de les convertir en client, et adapter la stratégie commerciale afin d'optimiser le matching prospects/lots. Les capacités prédictives peuvent également être utilisées par les responsables commerciaux pour prédire le chiffre d'affaires trimestriel et savoir à l'avance si l'objectif sera atteint. »

Dans un souci de simplicité et de flexibilité d'usage, seules les fonctionnalités essentielles s'affichent, favorisant la concentration sur les actions les plus importantes. Aussi, l'interface offre une vision globale, claire et optimisée des tâches en cours et à venir pour une traçabilité complète des actions commerciales. En un clic, les promoteurs immobiliers peuvent ainsi assurer la publication des annonces sur tous les sites d'annonces immobilières (plus de 20 supports, y compris les journaux locaux).

« Nous développons toutes nos solutions en étroite collaboration avec des experts métier, d'où le grand succès de notre solution de digitalisation de la VEFA, ont déclaré **François Marill** et **Thomas Rivoire**, cofondateurs de LegalLife. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape dans notre offre de services avec ce CRM qui va grandement fluidifier le travail des promoteurs immobiliers, en particulier des commerciaux. Fini les fonctionnalités sans fin ! Nous mettons à disposition de nos clients un outil de gestion simple à utiliser et ergonomique qui les guide grâce à une intelligence artificielle appliquée à l'immobilier. Nous avons pour ambition de devenir le leader des logiciels de gestion pour les promoteurs immobiliers. »

## Business Immo

### Personnes citées

**Thomas Rivoire**  
Co-fondateur  
LEGALIFE

**François Marill**  
Président  
LEGALIFE

### Sociétés citées

**LEGALIFE**  
PARIS